

Le conditionnel

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Compréhension : le conditionnel dans un texte

/ 4 pts

- a. reverrait, achèterais, manquerions, ferais, voudrais (« laisse » est au subjonctif : à exclure).
- b. Futur dans le passé : la principale « avait juré » est au plus-que-parfait ; le retour est futur par rapport à ce moment.
- c. Après « si », on emploie l'imparfait ; le conditionnel est dans la principale (« j'achèterais »).
- d. « tu ferais mieux » : conseil (ou reproche) ; « voudrais-tu » : politesse ironique. Au présent (« Veux-tu qu'on te laisse... ? »), la question devient plus brutale, presque une menace directe.

Repère — dans un récit, le conditionnel signale soit ce qu'un personnage imagine ou souhaite, soit un avenir vu depuis le passé.

2 Conjuguer

/ 4 pts

- a. recevriens ; mourraient (deux r)
- b. appuierais ; jetterait (deux t, comme au futur)
- c. vaudrait ; tiendrais
- d. vous assiériez (ou assoiriez) ; cueillerait (radical du futur cueiller-)

Attention — le radical est exactement celui du futur : si tu doutes, écris d'abord la forme au futur (« il cueillera ») puis change la terminaison.

3 Futur ou conditionnel ?

/ 4 pts

- a. **passerai** : indice de temps certain (l'an prochain) → futur.
- b. **lirais** : hypothèse (sans mes lunettes = si je n'avais pas mes lunettes) → conditionnel.
- c. **atteindrions** : principale au passé simple → futur dans le passé.
- d. **préfèrerais** (souhait atténué) ; **comprendrais** (hypothèse : si tu pars).

Le point clé — avant d'écrire -rai ou -rais, demande-toi si l'action est annoncée comme sûre (futur) ou seulement envisagée (conditionnel).

4 Réécriture

/ 4 pts

- a. Le maire **annonça** / **annonçait** que la piscine **ouvrirait** en juin.
- b. Il **ajouta** / **ajoutait** que les enfants **pourraient** s'y baigner gratuitement, que des cours **seraient** organisés et qu'un maître-nageur **surveillerait** le bassin chaque jour.
- c. **pourraient** : radical du futur pourr- (deux r) + -aient. Les autres verbes n'ont qu'un r : celui du radical du futur (ouvrir-, ser-, surveiller-).
- d. Futur dans le passé : quand la principale passe au passé, le futur devient conditionnel (concordance des temps).

Erreur fréquente — on oublie souvent de transformer TOUS les futurs d'une phrase longue : chaque verbe subordonné suit la concordance.

5 Rédaction guidée

/ 4 pts

- a. Ex. : Si les animaux pouvaient parler, les chiens réclameraient des promenades plus longues.
- b. Ex. : Les chats seraient ironiques, les perroquets auraient enfin des idées à eux, les poissons feraient des discours interminables.
- c. Ex. : « Pourriez-vous changer mon eau ? » demanderait le poisson rouge. / « Tu devrais me caresser », dirait le chat.
- d. Ex. : Mon chat m'a promis qu'il rentretrait avant minuit.

Astuce — vérifie chaque -rais avec le test du « il » et assure-toi qu'aucun conditionnel ne s'est glissé après un « si ».